

Pour de plus amples informations, veuillez contacter votre Médiateur d'assurance Zurich:



## Zurich Assurance Habitation



**Zurich Insurance Europe AG, Sucursal em Portugal**

Rua Barata Salgueiro, 41 1269-058 Lisboa  
Telephone: 21 313 31 00 Fax: 21 313 31 11  
[zurich.helppoint.portugal@zurich.com](mailto:zurich.helppoint.portugal@zurich.com)  
[www.zurich.com.pt](http://www.zurich.com.pt)

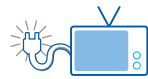


Les marques et les signes distinctifs utilisés ici sont déposés au nom de Zurich Insurance Company Ltd dans de nombreuses juridictions du monde entier.

Mod. 01/2024

# Pour ceux qui aiment réellement leur maison...

Parce que le bonheur commence à la maison, nous vous présentons la solution **Zurich Assurance Habitation** une assurance multirisques qui vous aide à résoudre les aléas du quotidien. Nous mettons tout en œuvre pour veiller sur vous et votre maison lorsque vous en avez le plus besoin.



**Garantissez une protection sur mesure, adaptée à votre maison et à vos besoins.**

Nous offrons une gamme de couvertures facultatives pour que vous puissiez augmenter le niveau de protection de votre propriété avec huit autres couvertures complémentaires.

### Couvertures complémentaires:

- Actes de terrorisme
- Panne de machine
- Voitures au garage
- Responsabilité civile des animaux dangereux
- Bail de responsabilité civile
- Panneaux solaires
- Panneaux photovoltaïques
- Phénomènes sismiques

**Pour plus d'informations, veuillez contacter votre Médiateur d'assurance Zurich ou rendez-nous visite sur [www.zurich.com.pt](http://www.zurich.com.pt)**

Les couvertures présentées comportent des exclusions prévues dans les conditions du contrat.

Cette brochure ne dispense pas de la consultation des informations précontractuelles et contractuelles légalement requises, disponibles sous [www.zurich.com.pt](http://www.zurich.com.pt) et chez les intermédiaires Zurich.

**Zurich Insurance Europe AG, Sucursal em Portugal**

Couvertures de base	Étendue		Franchise*	Capital de base
	Immeuble	Contenu		
1. Incendie, foudre et explosion	●	●		Capital assuré
2. Tempêtes	●	●	Optionnelle	Capital assuré
3. Inondations	●	●	Optionnelle	Capital assuré
4. Glissements de terrain	●	●	Optionnelle	Capital assuré
5. Dégâts des eaux	●	●	Optionnelle	Capital assuré
6. Recherche de défaillances	●		Optionnelle	2.500€
7. Dommages esthétiques	●			2.500€
8. Dommages des canalisations souterraines	●		Optionnelle	2.500€
9. Risques électriques - capital au premier risque	●	●	€100	5.000€
10. Marchandises réfrigérées		●		375€
11. Vol		●	Optionnelle	Capital assuré
12. Dégâts immobiliers causés par vol	●		Optionnelle	Capital assuré
13. Vol d'argent		●		250€
14. Vol pratiqué sur les personnes assurées		●		
a) Objets d'usage personnel		●		125€
b) Vol d'argent		●		125€
c) Documents à usage personnel		●		250€
d) Frais médicaux		●		250€
15. Bris de glaces, vitres et sanitaires	●	●	Optionnelle	10.000€
16. Chute accidentelle de mobilier fixe	●	●	Optionnelle	1.250€
17. Responsabilité civile de l'assuré et du foyer familial	●	●	Optionnelle	50.000€
18. Responsabilité civile non contractuelle - Dommages occasionnés par les biens assurés	●	●	Optionnelle	50.000€
19. Démolition et déblaiement	●	●		10% du capital assuré
20. Retrait de boues	●	●	Optionnelle	Capital assuré
21. Bris ou chutes de mâts d'antennes	●		Optionnelle	Valeur de remplacement
22. Bris ou chute de panneaux solaires et/ou photovoltaïques	●		Optionnelle	Valeur de remplacement
23. Aménagements de murs, portails et clôtures	●		Optionnelle	10.000€
24. Aménagements de jardins	●		Optionnelle	10.000€
25. Choc ou impact de véhicules terrestres	●	●		Capital assuré
26. Choc ou impact d'objets solides	●	●		Capital assuré
27. Suspension temporaire d'usage des locaux loués ou occupés	●	●		2.500€ max. 180 jours
28. Relogement temporaire	●	●		750€
29. Perte de revenus	●			10.000€ max. 12 mois
30. Frais de logement sécurisé	●			450€ max. 90 jours
31. Dommages aux biens du propriétaire		●	Optionnelle	Valeur de remplacement
32. Dommages aux biens des employés		●		500€
33. Chute d'aéronefs	●	●		Capital assuré
34. Grèves, émeutes et troubles de l'ordre public	●	●	Optionnelle	Capital assuré
35. Actes de vandalisme, malveillance ou sabotage	●	●	Optionnelle	Capital assuré
36. Fumée	●	●	Optionnelle	Capital assuré
37. Dégâts causés par la chaleur	●	●		250€
38. Fuite d'installations de climatisation	●	●	Optionnelle	Capital assuré
39. Mesures des autorités, services publics et services de secours	●			Valeur de remplacement
40. Frais de documentation	●	●		750€
41. Frais d'expertise technique	●	●		750€
42. Reconstitution de documents		●		750€
43. Défaillance de systèmes domotiques	●			500€
44. Accidents personnels	●	●		
a) Décès ou incapacité permanente	●	●		10.000€
b) Frais de traitement	●	●		1.000€
45. Aménagement immobilier dû à accident de l'assuré	●			15.000€
46. Assistance au domicile	●	●		✓

**Franchises optionnelles** Le système des franchises optionnelles implique une variation de la prime. Les franchises sont absolues, à montant fixe, et ne s'appliquent pas aux tiers.

\* 0€ | 100€ | 250€ | 500€